

## Délibération de la Commission de régulation de l'énergie du 27 septembre 2011 portant vérification de la conformité du barème proposé par Vialis au 1<sup>er</sup> octobre 2011 à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010

Participaient à la séance : Philippe de LADOUCKETTE, président, Olivier CHALLAN BELVAL, Frédéric GONAND, Jean-Christophe LE DUIGOU et Michel THIOILLIERE, commissaires.

Conformément au décret n° 2009-1603 du 18 décembre 2009 relatif aux tarifs réglementés de vente de gaz naturel, la Commission de régulation de l'énergie (CRE) a été saisie par Vialis, le 9 septembre 2011, d'une proposition de barème pour ses tarifs réglementés de vente de gaz naturel en distribution publique et à souscription au 1<sup>er</sup> octobre 2011. Ce barème figure en annexe de la présente délibération.

### 1. Barème proposé par Vialis

Par rapport au barème en vigueur, applicable depuis le 1<sup>er</sup> juillet 2011, cette proposition répercute l'évolution des coûts d'approvisionnement de Vialis depuis cette date, estimée par le fournisseur à 0,351 c€/kWh en application de la formule en vigueur.

### 2. Observations de la CRE

L'arrêté du 29 décembre 2010 fixe la formule de calcul de l'évolution du coût d'approvisionnement de Vialis, qui a exercé son éligibilité.

La CRE a vérifié que l'application de cette formule entre le 1<sup>er</sup> juillet 2011 et le 1<sup>er</sup> octobre 2011 correspond à une hausse de 0,351 c€/kWh.

### 3. Conclusion

La CRE constate que le barème déposé par Vialis est conforme à la formule tarifaire fixée par l'arrêté du 29 décembre 2010.

La présente délibération sera publiée au Journal officiel de la République française.

Fait à Paris, le 27 septembre 2011

Pour la Commission de régulation de l'énergie,  
Le président,

Philippe de LADOUCKETTE

**ANNEXE**  
**Tarifs de vente du gaz naturel de Vialis**  
**applicables au 1<sup>er</sup> octobre 2011 (hors TVA et hors CTA)**

**Tarifs en distribution publique**

Tarifs	Prix
Tarif Binôme	
Abonnement en €/mois	12,33
Prix proportionnel en c€/kWh	5,134
Tarif B2S	
Abonnement en €/mois	70,32
Prix proportionnel Hiver en c€/kWh	4,897
Prix proportionnel Eté en c€/kWh	4,260
Tarif B2I	
Abonnement en €/mois	17,44
Prix proportionnel en c€/kWh	4,912
Tarif Général	
Abonnement en €/mois	3,18
Prix proportionnel de 1 à 140 kWh/mois en c€/kWh	7,885
Prix proportionnel au-delà de 140 kWh/mois en c€/kWh	7,231
Tarif Logement ou local vide	
Abonnement en €/mois	3,18
Prix proportionnel en c€/kWh	7,885
Tarif Général extinction	
Abonnement en €/mois	3,18
Prix proportionnel de 1 à 233 kWh/mois en c€/kWh	9,389
Prix proportionnel de 234 à 1 395 kWh/mois en c€/kWh	8,930
Prix proportionnel au-delà de 1 396 kWh/mois en c€/kWh	6,362
Tarif Binôme B en extinction	
Abonnement en €/mois	41,67
Prix proportionnel en c€/kWh	5,113

Les montants hors taxes et hors contributions sont augmentés de :

- ▣ La TVA en vigueur
- ▣ La Contribution au Tarif Spécial Solidarité (décret n°2008-778 du 13 août 2008 et arrêté du 28 octobre 2009)
- ▣ La Taxe Intérieure sur les Consommation de Gaz Naturel (Bulletin Officiel des Douanes n°6812 du 27 mars 2009)

▫ La Contribution Tarifaire d'Acheminement (décret n°2005-123 du 14 février 2005)

## Tarifs à souscription

### Tarif à souscription journalière

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
4 357,56	554,28	368,23	40,92	37,95	40,35	37,38

### Tarif à souscription journalière 16 Bar\*

Abonnement €/an	Prime fixe annuelle €/MWh/j/an	Prime fixe réduite d'été €/MWh/j/an	Prix proportionnel Hiver Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche < 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Hiver Tranche > 24 GWh annuels €/MWh	Prix proportionnel Eté Tranche > 24 GWh annuels €/MWh
4 357,56	483,43	297,37	37,75	34,78	37,17	34,20

\* Quantité annuelle déclarée > 50 GWh

### Tarif à souscription mensuelle

Abonnement €/mois	Prime fixe annuelle €/MWh/mois/mois	Prix proportionnel €/MWh
489,59	1,463	41,95

Les montants hors taxes et hors contributions sont augmentés de :

- ▣ La TVA en vigueur
- ▣ La Contribution au Tarif Spécial Solidarité (décret n°2008-778 du 13 août 2008 et arrêté du 28 octobre 2009)
- ▣ La Taxe Intérieure sur les Consommation de Gaz Naturel (Bulletin Officiel des Douanes n°6812 du 27 mars 2009)
- ▣ La Contribution Tarifaire d'Acheminement (décret n°2005-123 du 14 février 2005)